Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 109 (1964)

Heft: 7

Artikel: Discours prononcé par Monsieur P. Chaudet, conseiller fédéral à la

journée de l'armée de l'exposition nationale

Autor: Chaudet, P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-343203

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson
Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG Georges Rapp
Administration: Lt-colonel Ernest Büetiger
Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. Gare 39, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)
Annonces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.— Etranger: 1 an Fr. 17.—; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro: Fr. 1.50

Discours prononcé par Monsieur P. Chaudet Conseiller fédéral

à la Journée de l'Armée de l'Exposition Nationale

L'Exposition Nationale se devait de réserver une large place, dans sa partie générale et dans la plupart des secteurs particuliers, à la préparation spirituelle, économique et militaire du pays. Il lui incombait entre autres de donner à ses visiteurs une image de ce que cet effort représente pour chacun de nos concitoyens.

Le pavillon « La Suisse vigilante » affirme de manière plus accentuée encore cette volonté de défense. Devant nos invités que j'accueille avec joie, je salue l'armée. Je la salue dans les drapeaux et les étendards des corps de troupes et des unités, dans les détachements de ses armes et de ses services, dans la présence de conscrits qui répondront bientôt à son appel, dans le peuple enfin qui assure le renouvellement de cette armée et qui l'entoure de son attachement et de sa fierté. En cette journée d'inauguration, je m'associe aux sentiments de reconnaissance qui ont été exprimés au Président et à la Direction de l'Exposition Nationale, aux réalisateurs du pavillon, à mes collaborateurs directs, au com-

mandant responsable du défilé et de la manifestation, aux membres des autorités et du Parlement à qui nous devons la réorganisation de nos troupes et la modernisation de leurs moyens de combat.

Dans le cadre d'une manifestation axée sur le thème « Croire et créer », quel est le rôle du pavillon de la défense nationale?

Il doit nous rappeler à la fois ce que nous devons à notre armée et ce que nous en attendons.

L'idée centrale qui a présidé à l'aménagement de tous les secteurs de l'Exposition est orientée vers le besoin de scruter l'avenir, de le devancer, de vivre en imagination ce que seront dans un certain nombre d'années les exigences, les besoins, les obligations de la société à laquelle nous appartenons. Si une telle attitude est de nature à ouvrir des voies nouvelles, elle ne saurait cependant faire abstraction du passé. Dès ses origines, le Pays Suisse a vécu d'une volonté d'indépendance. Son peuple a combattu pour élargir et affermir le champ de ses libertés. Son histoire, son caractère et son idéal se sont confondus dans cette aspiration constante à l'état de la plus haute dignité humaine. La lutte contre la tyrannie, l'instinct de légitime défense, la recherche de l'ordre et de la paix l'ont amené à ce statut de neutralité armée qui lui a donné, à partir du début du 19e siècle, la plénitude de sa condition. L'armée a contribué dès lors au maintien ou au rétablissement de l'unité confédérale. Elle a gardé nos frontières contre l'agresseur possible. Elle a permis à toutes les générations qui se sont succédé en service de se former à une école de vie civique et sociale. Elle a renforcé l'état physique et moral d'un peuple dont il était essentiel qu'il ne perdît jamais le sens de sa communauté de destin.

L'armée doit ce qu'elle a réalisé à la clairvoyance, à la ténacité inlassable des hommes qui l'ont organisée, équipée et instruite en s'adaptant aux exigences d'une évolution constante. Que de luttes parfois ne fallut-il pas entreprendre contre l'incompréhension, la résignation, le fatalisme, le refus de ceux qui doutaient ou qui semaient le doute! Les magistrats, les chefs et les citoyens qui les ont soutenues avec vaillance ont obéi à une consigne de fidélité, rappelant en toutes circonstances que le sort du pays et de son peuple se forge dans l'effort par soi-même. Nous devons à cette vigilance et à cette continuité le magnifique développement de notre Etat, de son économie, de ses institutions politiques et sociales, de la position morale dont il bénéfice en raison de son indépendance.

Mais les résultats du passé et la prospérité du présent ne doivent en aucun cas nous inciter à vivre des positions acquises. Le cadre dans lequel nous agissons ne cesse de subir l'influence de la révolution industrielle et technique qui caractérise notre siècle. Le problème de la défense nationale ne se pose plus seulement selon les données de la stratégie européenne et de l'armement conventionnel. Il est dominé par des réalités nouvelles et des hypothèses dont les dimensions ou les perspectives ne mettent pas en cause la nécessité de notre préparation, mais en accroissent par contre l'ampleur et la complexité. Nous avons aussi à mettre en valeur l'héritage du passé en fonction des besoins de l'avenir. L'armée de milices — qui concrétise la volonté de tout un peuple se heurte à des difficultés consécutives à l'évolution économique, au suremploi et au manque de main-d'œuvre. Elle doit vaincre également des obstacles d'ordre technique: le nombre et les particularités des armes et des disciplines que cadres et troupes ont à connaître, le métier en un mot qu'il faut apprendre alors qu'il ne cesse de se transformer.

Disons aussi que le climat psychologique et moral dans lequel s'accomplit l'effort de défense nationale ne manque pas d'influer sur les esprits. L'armée n'est plus seule à compter à l'ère de la guerre totale. D'autres préparatifs s'imposent pour la protection des populations civiles, l'adaptation de l'économie aux besoins de l'encerclement et de la bataille, la lutte contre les forces qui tentent de détruire l'esprit de résistance des troupes et des habitants du pays. De telles

mesures appellent la mise au point d'un plan d'action des pouvoirs publics. Tous y sont intéressés. On ne saurait en contester la nécessité. Si la menace atomique paraît éloigner pour l'instant le spectre d'un conflit général sans précédent, nul ne peut dire pour autant de quoi sera fait l'avenir. Aucun problème majeur des relations entre les peuples n'a trouvé jusqu'ici de solution durable. Le risque en puissance existe. Il est naturellement plus considérable pour les pays qui s'abandonnent à des illusions et relâchent leur vigilance.

N'oublions pas que le doute est toujours facile à répandre en matière de défense nationale. Il ne découle pas seulement pour nous de la question de savoir si nous serions encore capables de subir l'affrontement des armes, mais de celle que beaucoup se posent quant à l'opportunité même d'une telle entreprise. Si le pavillon « La Suisse vigilante » répond à la première de ces interrogations, l'Exposition dans son ensemble témoigne que le pays a eu raison de ne jamais abandonner une préparation dont l'ampleur et la qualité devaient détourner à plusieurs reprises l'agresseur éventuel d'une intention criminelle. Il est opportun de le rappeler et de dire notre reconnaissance en cette année 1964 qui nous offre le double et tragique anniversaire des 50 et des 25 ans de deux conflits mondiaux.

Il n'en demeure pas moins qu'en dépit de cette expérience, la question de l'opportunité de l'effort revient chez certains d'entre nous avec insistance. Elle exprime une tendance, soit à interpréter les événements de manière optimiste, soit à céder au penchant de facilité. Regardons plutôt vers l'avenir en nous inspirant du thème de l'Exposition Nationale. Le maintien de notre effort militaire est un acte de foi dans les destinées du pays. Son adaptation aux exigences modernes constitue un facteur déterminant de progrès industriel et technique, dont les répercussions se font sentir dans d'autres domaines encore que celui de la défense de notre territoire, de nos personnes et des valeurs élevées du patrimoine national.

Nous pouvons avoir foi dans les destinées du pays, parce

que rien de ses origines, de son but et de ses tendances, n'est en contradiction avec ce que recherchent d'autres nations et d'autres peuples au nom des principes de liberté, de justice et d'entr'aide. La mission défensive de l'armée en témoigne. Notre volonté de défense ne limite en rien la liberté de nos contacts, la confrontation de nos institutions avec celles qui sont d'une autre inspiration. Notre préoccupation doit être de collaborer à l'édification d'un monde meilleur, d'aider les peuples à progresser dans leur statut souvent récent d'autodétermination. La neutralité armée ne dresse à cet égard aucun obstacle de principe à nos échanges culturels ou économiques. Le fait de s'isoler de toute alliance politico-militaire n'oblige pas notre pays au repliement sur lui-même. Il facilite son rôle dans l'accomplissement de missions parfois très délicates que ne pourraient remplir avec la même aisance des nations engagées.

Gardant ainsi la foi dans les raisons d'être de la Suisse, une conviction fondée sur l'épreuve victorieuse du temps, nous porterons notre intérêt au travail qui nous attend pour équiper le pays, maintenir sa capacité de concurrence et accroître son influence. Nous le ferons en respectant une organisation fédéraliste garante de nos traditions locales, de nos coutumes et de nos mœurs, d'un caractère et d'une continuité d'action dont les origines remontent à la ténacité de nos premières communautés rurales. Ce sont là les sources de notre vie intellectuelle et spirituelle.

L'accélération du progrès scientifique et technique nous conduira cependant à établir une distinction plus nette entre de tels éléments et ceux qui appartiennent à un ordre plus matériel, mais dont la réalisation est nécessaire si nous ne voulons pas nous laisser distancer. L'armée, par exemple, ne peut subir aucun ralentissement de son renouvellement et de sa modernisation. Les facteurs d'efficacité qui sont valables pour elle le sont aussi dans d'autres secteurs des activités nationales. Ils agissent dans le sens de nos intérêts généraux. Les dépenses qui en résultent n'affaiblissent pas nos positions

économiques, car elles contribuent à la transformation de nos bases de production, de nos moyens de créer et de progresser vers un avenir que nos descendants vivront avec fierté, celui de leur ambition et de leur temps.

Puisse notre défense nationale servir toujours le Pays Suisse dans l'obéissance à son destin, dans la fidélité à ses principes et à la cause de la liberté.

Allocution du colonel cdt de corps R. Frick, Chef de l'instruction de l'Armée à l'occasion du « Concours des conscrits » Journée de l'Armée à l'Exposition Nationale suisse

Votre présence ici témoigne de la volonté de vos aînés de vous associer à leurs efforts de cohésion nationale, dont l'exposition est une expression vivante et agissante.

Vous représentez la jeunesse de vos cantons et vous êtes les délégués de ceux qui ont décidé de se préparer à accomplir dignement et dans les meilleures conditions physiques et morales leur devoir militaire.

Soyez, jeunes gens, les bienvenus. Vous vous êtes réunis ce matin pour mesurer et comparer vos aptitudes physiques. Vous l'avez fait dans un esprit de saine compétition et il faut qu'il en soit ainsi. Toute la vie que vous affronterez bientôt est une compétition qui, elle aussi, doit être disputée sainement.

Il est bien évident que des milliers de conscrits de l'année 1964 auraient voulu se joindre à vous et leur présence aurait été une manifestation éclatante et convaincante de l'esprit qui anime notre jeunesse. Vous êtes plus de six cents toute-